



Projet de législature: vision et défis

VISION : pour cette législature NOUS VOULONS

DYNAMISER nos
prestations et nos services en
apportant des solutions aux
acteurs et citoyens de la ville



RASSEMBLER les
partenaires par l'instauration
d'un dialogue permanent

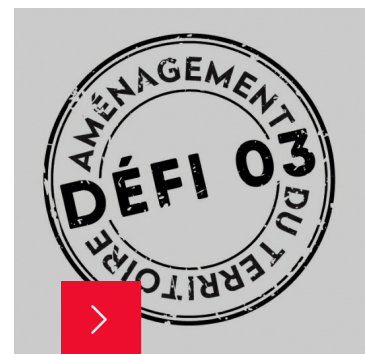
AMÉLIORER l'image par une
communication moderne et **CRÉER**
des ressources afin de devenir un cœur de
région au service des **CITOYENS**

Dynamiser les services, rassembler les partenaires, améliorer l'image. C'est autour de ces trois axes que s'articule le plan d'action du Conseil municipal. Ces intentions se traduisent en défis, en actions et en mesures concrètes. Sans être exhaustif, le plan d'action permet de dégager des priorités, sur lesquelles l'Exécutif et l'administration communale se sont mis d'accord.

Cette feuille de route sera appliquée dans un cadre précis, guidé par trois objectifs:

- > maîtriser les finances,
- > améliorer l'organisation de l'administration et
- > renforcer la communication.

Les cinq défis



Défi 1 : Attractivité de la ville

Développer
l'attractivité
économique et
sociale de la ville: le



plus
d'informations

Défi 2 : Dynamique territoriale

La Ville veut renforcer
le dialogue avec ses
partenaires et
voisins. De



plus
d'informations

Défi 3 : Aménagement du territoire

Comme les autres
communes
valaisannes, Sierre
doit réduire ses



plus
d'informations



Défi 4 : Formation - Innovation

Renforcer le rôle de
pôle économique,

d'accompagnement de
plus
d'informations



Défi 5 : Mobilité

Développer la
mobilité: ce thème
est étroitement lié à
l'aménagement du
centre-ville et...



plus
d'informations

